



Les données des fiches sont issues des rapports annuels de performances pour 2009. Ces fiches constituent une première approche, simplifiée, des documents budgétaires plus techniques.

Au recto, elles permettent de prendre connaissance, rapidement, du poids financier de la mission (au travers des coûts complets, des dépenses budgétaires et des principales dépenses fiscales), de l'atteinte des objectifs fixés et du nombre d'emplois qui lui sont rattachés.

Au verso, elles proposent un résumé des programmes qui constituent la mission ainsi que leurs performances et leurs dépenses.

Pour approfondir le contenu des missions, comprendre les objectifs et les indicateurs qui y sont associés, découvrir l'ensemble des informations budgétaires, ou encore connaître les opérateurs rattachés à chaque programme, vous pouvez consulter le rapport annuel de performances propre à chaque mission sur le Forum de la performance ([www.performance-publique.gouv.fr](http://www.performance-publique.gouv.fr)).

## ■ Définition des notions





### Coûts complets

La notion de coûts complets correspond à la comptabilité d'analyse des coûts telle qu'elle est posée par la LOLF (art. 27) prévoyant que l'État "met en oeuvre une comptabilité destinée à analyser les coûts des différentes actions engagées dans le cadre des programmes". La comptabilité d'analyse des coûts permet ainsi de mesurer le coût de chaque politique publique en complétant l'information du Parlement sur les moyens budgétaires (dépenses exécutées) et extra budgétaires (charges de comptabilité générale) affectés directement à la réalisation des politiques publiques, ou indirectement, en y déversant le coût des fonctions "supports" (personnels, immobilier, informatique...) qui y concourent.

L'utilisation des données issues de la comptabilité générale permet une analyse plus économique incorporant des informations sur les consommations de ressources (charges) rattachées à l'exercice et affectées aux politiques publiques. On parle alors de "coûts complets".

### Performance

Les 1 057 indicateurs des 130 programmes regroupés en 32 missions (Budget général hors plan de relance) ont été évalués selon la méthode suivante : quand un indicateur a plusieurs sous-indicateurs, l'évaluation est globale : elle s'appuie sur l'ensemble des sous-indicateurs, le cas échéant selon leur importance.

|   |   |
|---|---|
|  | Réalisation conforme ou supérieure à la prévision.  |
|  | Evolution significative, et positive, sans toutefois être à la hauteur de la prévision initiale envisagée pour 2009.  |
|  | Faible évolution au regard de ce qui était attendu, résultat trop éloigné de la prévision.  |
|  | Données non renseignées ou comparaison impossible (pas de prévision 2009 ou comparaison impossible en l'absence de prévision 2009 et de données 2008). Lorsqu'il n'y a pas de prévision initiale, la comparaison se fait au regard de la prévision actualisée, à condition que cette dernière ait été établie avant les réalisations. La zone grisée "données non renseignées" peut correspondre à des indicateurs dont la disponibilité des données intervient après l'évaluation mais dont l'évolution sur la durée est positive. |

### Dépenses fiscales

Disposition fiscale dérogatoire qui induit pour l'État une perte de recettes, et pour le contribuable une baisse d'impôt, voire un chèque de l'administration fiscale (exemple : prime pour l'emploi). Les dépenses fiscales afférentes à chaque politique publique figurent explicitement dans les programmes aux côtés des dépenses budgétaires, ce qui permet de fournir une vision de l'ensemble des moyens qui leur est consacré.

### ETPT

L'« équivalent temps plein travaillé » est l'unité de décompte qui permet de mesurer la force de travail effectivement mobilisée. Les agents ne sont pas seulement décomptés en unité physique, corrigée de leur quotité de temps de travail (temps plein, temps partiel, etc.) : ils sont aussi décomptés à proportion de leur période d'activité dans l'année. Un agent public recruté le 1er janvier 2009 à plein temps représente ainsi 1 ETPT en 2009 mais un agent recruté au 1er juillet 2009 à temps plein représentera, en 2009, 0,5 ETPT. De même, un agent public recruté le 1er janvier 2009 à mi-temps représente 0,5 ETPT en 2009 et un agent recruté au 1er juillet 2009 à mi-temps représentera, en 2009 :  $0,5 \times 0,5 = 0,25$  ETPT. L'ETPT permet ainsi de mesurer précisément la force de travail consacrée, au cours d'une année, à la mise en oeuvre des politiques de l'État.

### Crédits de paiements (CP)

Ils représentent l'unité de comptabilisation de la dépense : les crédits de paiement (CP) ouverts en gestion constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année. Dans les rapports annuels de performances, la consommation des crédits de paiements rend compte des paiements effectués dans l'année.

